

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'enseignement supérieur
de la recherche scientifique
et de la Formation des Cadres



INSTITUT
FRANÇAIS
MAROC

COOPÉRATION MAROCO-FRANÇAISE

**APPEL A PROJETS
« RECHERCHE »
AU TITRE DE L'ANNEE 2017
AU PROFIT DES
CENTRES D'ETUDES DOCTORALES
(CEDoc)**

Termes de référence

(Date limite de candidature : 15 février 2017)

Décembre 2016

APPEL A PROJETS « RECHERCHE » AU TITRE DE L'ANNEE 2017 AU PROFIT DES CENTRES D'ETUDES DOCTORALES (CEDOC)

1. Introduction

Conformément à la Convention de partenariat pour la Coopération Culturelle et le Développement entre le Gouvernement du Royaume du Maroc et le Gouvernement de la République Française, signée le 25 juillet 2003, des efforts conjoints ont été déployés par les deux pays pour promouvoir la formation et la recherche sur la base de programmes communs ouverts aux deux communautés universitaires et scientifiques nationales.

A partir de 2012, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres en partenariat avec le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC), ont convenu de lancer un appel à projets, qui vise à soutenir la recherche scientifique par le biais de la formation à la recherche au profit des jeunes doctorants et chercheurs à travers des programmes de mobilité entre universités françaises et marocaines. Depuis 2014, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres (MESRSFC) et l'Institut Français du Maroc (IFM) ont orienté cet appel à projets à destination des centres d'études doctorales (CEDoc). Le MESRSFC en a confié la gestion au Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRST) pour la partie marocaine.

2. Termes de référence

2.1. Projets attendus

2.1.1 Destinataires de l'appel

Le présent appel à projets est destiné **exclusivement aux centres d'études doctorales marocains**.

La pré-sélection des meilleurs projets sera faite au sein des CEDoc, **chaque Centre, par l'intermédiaire de son directeur**, ne peut présenter que **6 projets au maximum (3 par thématique)** dont chacun avec un doctorant obligatoirement **engagé dans la mise en place d'une cotutelle de thèse franco-marocaine**.

Chaque projet fera l'objet d'une description détaillée en utilisant le formulaire ci-après prévu à cet effet.

Les centres d'études doctorales sont appelés à prendre connaissance des termes de référence du présent appel et à remplir le formulaire ci-après s'y rapportant pour que leurs doctorants soient éligibles à un financement, moyennant une inscription en cotutelle de thèse et un projet de recherche bien défini.

2.1.2 Champ de l'appel

Cet appel vise à soutenir des projets de thèse s'inscrivant dans les priorités de la coopération franco-marocaine et répondant aux enjeux sociétaux actuels et futurs définis conjointement par les deux pays, à savoir :

- Changements climatiques : atténuation et adaptation à leurs effets
- Technologies de l'information et de la communication : Big data et MOOC (Massive Open Online Course – cours en ligne ouvert à tous)

NB : Une attention particulière sera portée aux projets de thèse en sciences économiques, humaines et sociales ayant trait à ces priorités y compris la thématique « migration des populations ».

2.1.3 Projets

Un « projet » est centré autour d'un seul doctorant en cotutelle de thèse. Il rassemble, pour l'encadrement, une équipe de recherche française (un co-encadrant par doctorant) et une équipe de recherche marocaine (un co-encadrant par doctorant) comme partenaires de coopération sur un sujet de recherche précis : le sujet de thèse du doctorant.

- L'implication d'une équipe européenne non française est un plus.
- Les projets présentant une ou plusieurs **caractéristiques innovantes** seront considérés comme prioritaires,
- **L'intégration du monde socio-économique** dans le montage du projet (recherche appliquée, comités mixtes, réflexion sur l'employabilité, accent mis sur la professionnalisation,..) est fortement encouragée.

Les doctorants ayant déjà bénéficié ou bénéficiant d'un soutien dans le cadre d'un autre programme de coopération maroco-français (PHC Volubilis, PHC PRAD, PHC Toubkal, PHC Maghreb) ne sont pas éligibles au présent appel.

2.2 Moyens de coopération

2.2.1 Moyens financiers

Les moyens financiers mis en place dans le cadre de la coopération maroco-française seront destinés à la **mobilité (missions, invitations et bourses)** des ressortissants des deux pays partenaires.

La mission est attribuée pour la venue au Maroc du co-encadrant employé dans l'équipe de recherche française partenaire du projet; l'invitation pour le séjour en France du co-encadrant employé dans l'équipe de recherche marocaine (forfait une semaine de travail); les « bourses » permettent d'appuyer la venue en France, pour une durée minimale de 3 mois et maximale de 4 mois d'un doctorant inscrit au Maroc. **Tous les partenaires sélectionnés pour une invitation ou une bourse bénéficient d'une gratuité de visa** pour la durée de leur séjour.

Chaque dossier déposé devra comporter un document additionnel (tableau) planifiant pour les 3 années chacune des missions, invitations ou bourses programmées en précisant :

- le but de chaque mission, bourse et invitation par rapport au projet global, et son apport ;
- le nom de la personne ou de l'organisme pressenti (voire les dates de séjour, si cela est déjà déterminé), en expliquant les raisons.

Par la suite, chaque porteur de projet devra au début de chaque année civile préciser les noms des bénéficiaires et dates de missions, bourses et invitations dans un document qu'il transmettra par voie électronique aux trois institutions suivantes :

- Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres (Direction de la recherche scientifique et de l'innovation) : drsinnov@gmail.com
- CNRST : cedocs@cnrst.ma
- IFM : aline.massy@institutfrancais-maroc.com

Les centres d'études doctorales dont les projets auront été sélectionnés seront informés courant avril 2017, pour un décaissement de l'aide allouée au titre de l'année 2017 dès la publication des résultats. Pour des questions pratiques (fermeture des laboratoires en août), **le départ en France du doctorant est à prévoir au plus vite, de préférence entre février et juillet.**

2.2.2 Objectifs et moyens financiers spécifiques

Le présent appel à projet a pour objectif d'aider, dans les thématiques prioritaires définies ci-dessus et au sein de **projets communs de recherche**, à la préparation de **thèses en cotutelle** franco-marocaines par des étudiants déjà titulaires d'un diplôme de Master (ou diplôme équivalent).

La thèse en cotutelle est obligatoire. Basée sur une convention entre les universités ou établissements des deux co-directeurs, la cotutelle permet au doctorant d'obtenir le diplôme des deux pays (Maroc et France). Exceptionnellement les thèses en co-direction pourront être acceptées au moment de la sélection des projets, la co-direction devant évoluer **obligatoirement** en cotutelle durant la première année (sous peine d'arrêt du projet).

Les projets seront financés sur trois ans (temps de réalisation d'une thèse), **si le projet est évalué positivement.**

Les financements sont accordés sur une base annuelle. Ils doivent être impérativement consommés entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année concernée et ne peuvent être reportés sur l'exercice suivant. La reconduction d'une année à l'autre est conditionnée à la consommation des moyens alloués et à la présentation d'un bilan d'activités positif (à l'appréciation du comité). La trame de ce bilan sera fournie au chef de projet en fin d'année.

Pour chaque projet un candidat « doctorant » doit être clairement identifié ; il ne peut pas bénéficier d'autres bourses françaises.

Les doctorants impliqués dans les projets retenus seront boursiers du gouvernement français durant leur séjour en France (un séjour équilibré entre Maroc et France doit être prévu) ; il serait souhaitable qu'ils soient boursiers d'un organisme marocain durant leur séjour au Maroc. Ainsi **les boursiers d'excellence seront favorisés.**

Le projet bénéficiera chaque année, du côté français de :

- jusqu'à 4 mois de séjour junior pour le doctorant relevant de la partie marocaine (en un seul séjour)
- un billet d'avion aller-retour pour le co-encadrant français (~500 euros A/R*);
- une semaine d'invitation senior pour le co-encadrant marocain (forfait de 5 perdiems ~550 euros*).

* ordre de grandeur donné à titre indicatif afin de permettre aux équipes d'avoir une estimation des moyens accordés.

Du côté marocain, les moyens correspondants sont attribués par le MESRSFC, selon les termes de la Convention de partenariat pour la Coopération Culturelle et le Développement entre le Gouvernement du Royaume du Maroc et le Gouvernement de la République Française, de 2003 :

- Un billet d'avion pour le Co-Directeur marocain de la thèse (5000 DH) ;
- Un billet d'avion pour le doctorant marocain (5000 DH) ;
- Un séjour au Maroc de 7 jours du Co-Directeur français de la thèse (Perdiem de 750 DH/jour soit un total de 5250 DH).

Le **CNRST** est l'opérateur de référence pour la mise en œuvre de ce programme.

Contact : Mme Bennani : cedocs@cnrst.ma

2.3. Organisation de l'appel et sélections des projets

2.3.1 Constitution des dossiers

Chaque centre d'études doctorales peut présenter jusqu'à 6 projets s'étalant sur une durée déterminée de trois ans au maximum avec un doctorant impliqué par projet. Aucune prolongation ne sera accordée.

Une fois finalisés, les dossiers de demande de financement doivent être :

- Déposés en version papier au CNRST
 - Envoyés numériquement au MESRSFC, au CNRST et à l'IFM
- Au plus tard le 15 février 2017 (délai de rigueur)

Le non-respect de cette procédure entraînera le rejet du dossier. **Aucun dossier hors délai ne sera accepté et aucune prolongation de l'appel d'offres ne sera effectuée.**

Ce dossier comprendra le **formulaire d'appel à projet** ci-joint, un **document planifiant** les missions, invitations et bourses ainsi que la **convention de cotutelle** et l'**attestation d'inscription** du doctorant dans l'université française partenaire. A défaut de convention, dans le cas d'une cotutelle en cours d'élaboration, un **engagement du partenaire français** dans la future cotutelle devra être produit. Facultativement, tous les documents utiles à l'appréciation du projet (documents financiers, cadre logique, conventions de partenariat, ...). Les financements souhaités ou acquis d'autres bailleurs devront être mentionnés.

La co-direction pourra être acceptée lors de la sélection si l'inscription en cotutelle est fermement programmée à la rentrée universitaire suivante. Cette mise en place effective de la cotutelle, vérifiée par la transmission de la convention dès son établissement, conditionne le renouvellement du soutien en seconde année.

2.3.2 Sélection des projets

Une première évaluation des dossiers se fait au sein du centre d'études doctorales. Après vérification des critères d'éligibilité, et évaluation scientifique des experts du CNRST, un Comité d'évaluation franco-marocain se réunira en mars 2017 afin de sélectionner conjointement les projets à retenir pour financement.

L'évaluation et le choix des projets seront fondés notamment sur les critères suivants :

- La pertinence du dossier par rapport au champ de l'appel,
- L'excellence scientifique du projet et l'originalité du thème de recherche proposé,
- Le mérite du doctorant proposé (CV à fournir),
- La qualité du dossier financier,
- Les retombées scientifiques et socio-économiques prévisibles tant pour le(s) partenaire(s) marocain(s) que pour le(s) partenaire(s) français,
- La présence d'une réflexion sur la pérennisation du projet après la fin de l'appel à projet,
- D'autres critères (éléments de valorisation et de communication) pourront être pris en considération et constituer un atout supplémentaire.

ANNEXES

Annexe 1 : Publication des résultats

Les résultats définitifs de l'évaluation seront publiés courant avril 2017 et les détails des modalités de leur financement seront précisés conjointement par le CNRST et l'IFM.

Annexe 2 : Suivi des réalisations du projet

Le responsable du projet le co-encadrants marocain aura par la suite **la charge de la coordination du projet et la responsabilité de la mise en place et du suivi de chaque Bourse, Mission, Invitation** en tant qu'interlocuteur privilégié de l'IFM (disponibilité exigée).

Afin de permettre au MESRSFC, au CNRST et à l'IFM de suivre les activités réalisées dans le cadre des projets maroco-français sélectionnés, les porteurs de projets devront fournir :

- Annuellement, et ce, avant le 1^{er} décembre de chaque année, un bilan d'activités du projet décrivant l'état d'avancement des actions effectuées et en mettant en exergue les points forts et les difficultés rencontrées ;
- A l'issue de la dernière année du projet, un rapport final. Le rapport dresse le bilan des réalisations ainsi que les perspectives de poursuite du travail conjoint des partenaires marocains et français et du doctorant. Il doit également effectuer un état des lieux de la collaboration entre les deux équipes de recherche et mentionner la date de soutenance.

La remise de ces rapports est obligatoire et conditionne la reconduction du projet pour l'année suivante.

Les bénéficiaires de ce soutien s'engagent également :

◆ *a priori* :

- à mentionner les noms du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres, du Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique, de l'Ambassade de France au Maroc et de l'Institut Français du Maroc dans les partenariats ;
- à mettre le logo des quatre entités sur tous les supports de communication (site internet, plaquettes, affiches, actes, etc.).

◆ *a posteriori* :

- à axer la réalisation des objectifs sur le premier semestre 2017 (à noter : aucune bourse, ni missions ne pourra être programmée après le 30 novembre 2017. **Autrement dit, toutes les missions devront être programmées et réalisées avant cette date.**
- à fournir pour chacune des bourses et missions attribuées un compte-rendu (formulaire adapté fourni par l'IFM). L'étude du renouvellement de dossier ne peut se faire sans ce document.

Annexe 3 : Calendrier et modalités pratiques

Une fois finalisés (aucun dossier incomplet ne sera examiné), les dossiers de demande de financement doivent être **impérativement** :

- ◆ Déposés (par le porteur de projet) en version papier et en un seul exemplaire au Service de Coopération du Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique, Angle Allal Al Fassi et Avenue des FAR, Hay Ryad, BP. 8027, 10102 Rabat, Maroc Rabat 8027 Maroc
- ◆ Envoyés par courrier électronique (format Word ou PDF) :
 - à la Direction de la recherche scientifique et de l'innovation, MESRSFC, à l'adresse suivante : drsinnov@gmail.com
 - Au Service de Coopération du CNRST, à l'adresse suivante : cedocs@cnrst.ma
 - à l'Institut Français du Maroc, à l'adresse suivante : aline.massy@institutfrancais-maroc.com

➔ **au plus tard le 15 février 2017 (délai de rigueur)** :

Les résultats de l'opération de sélection seront publiés courant avril 2017 sur les sites web du MESRSFC, du CNRST et de l'IFM pour un décaissement de l'aide allouée au titre de l'année 2017 dès la publication de ces résultats.

Cet appel à projets est consultable en ligne sur les sites internet du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres (<http://www.enssup.gov.ma/>), du Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (<http://www.cnrst.ma>), et de l'Institut Français du Maroc (<http://if-maroc.org/>).

Pour toute demande de **renseignement**, vous pouvez envoyer un message à :

drsinnov@gmail.com

Tél : 00 212 (0) 5 37 21 76 49

aline.massy@institutfrancais-maroc.com

Tel : 00 212 (0) 5 37 54 53 32

cedocs@cnrst.ma

Tel : 00212 (05) 37 56 98 27

**APPEL A PROJETS DE RECHERCHE AU TITRE DE L'ANNEE 2017
AU PROFIT DES CENTRES D'ETUDES DOCTORALES**

FORMULAIRE DE PRESENTATION DU PROJET

Le formulaire suivant présente toutes les données indispensables au comité pour évaluer le dossier. Cependant, le responsable du projet a la latitude, quand cela est nécessaire, d'ajouter, sans modifier le canevas, d'autres informations qu'il juge utiles pour expliquer le projet (exemple : une description détaillée, développant les problématiques scientifiques abordées par la thèse en cotutelle proposée, peut être mis en annexe : articles scientifiques, documents explicatifs, etc.).

I. IDENTIFICATION

N° :

<i>Projet présenté au nom du centre d'études doctorales :</i>		
<i>Directeur du CEDoc :</i>		
<i>Tél :</i>	<i>Fax :</i>	<i>E-mail :</i>

<i>Thématique générale du CEDoc :</i>
<i>Sous thématiques :</i>

<i>Intitulé du projet (Sujet de thèse de doctorat):</i>	<i>Durée du projet :</i>
---------------------------------------------------------	--------------------------

<i>Mots clés définissant le projet :</i>

I.1. CO-ENCADRANT MAROCAIN DU PROJET (DE LA THESE)

<i>Nom :</i>	<i>Prénom :</i>		
<i>Fonction :</i>			
<i>Grade :</i>			
<i>Laboratoire :</i>			
<i>Département :</i>			
<i>Etablissement :</i>			
<i>Adresse :</i>	<i>Ville :</i>		
<i>Tél :</i>	<i>Mobile :</i>	<i>Fax :</i>	<i>E mail :</i>

I.2. CO-ENCADRANT FRANÇAIS DU PROJET (DE LA THESE)

<i>Nom :</i>	<i>Prénom :</i>	
<i>Fonction :</i>		
<i>Grade :</i>		
<i>Laboratoire :</i>		
<i>Département :</i>		
<i>Etablissement :</i>		
<i>Adresse :</i>	<i>Ville :</i>	
<i>Tél :</i>	<i>Fax :</i>	<i>E mail :</i>
<i>Tél (mobile) :</i>		

NB : Un CV des deux co-directeurs ainsi que la liste des 5 publications les plus récentes et les plus significatives sont à rajouter au dossier (en annexe).

I.3. LE DOCTORANT

<i>Mme, Mlle, Mr</i>		
<i>Nom :</i>	<i>Prénom :</i>	
<i>Date de naissance :</i>		
<i>Adresse :</i>	<i>Ville :</i>	
<i>Tél :</i>	<i>Fax :</i>	<i>E-mail :</i>
<i>Date d'inscription en première année de thèse :</i>		
<i>Universités d'inscription (Maroc et France):</i>		

NB : un CV complet du doctorant est à joindre au dossier (en annexe)

I.4. LABORATOIRES IMPLIQUES DANS LE PROJET

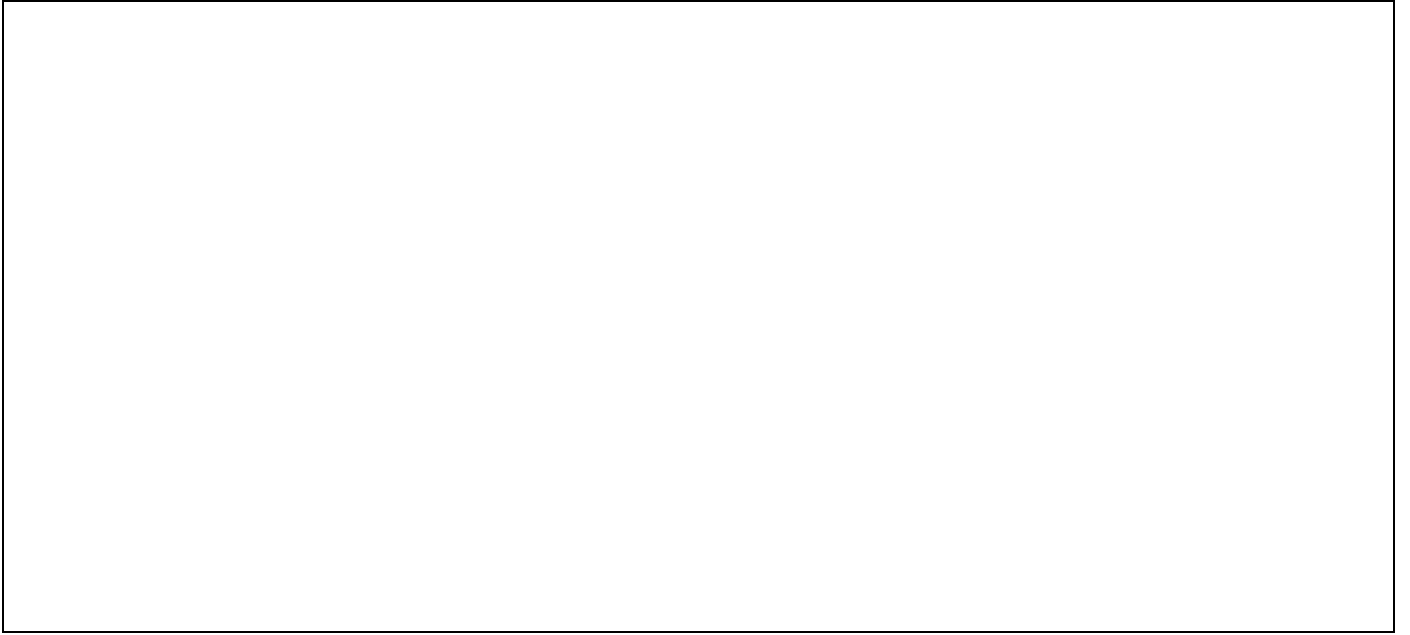
(marocains, français ou étrangers)

Laboratoire	Etablissement	Responsable

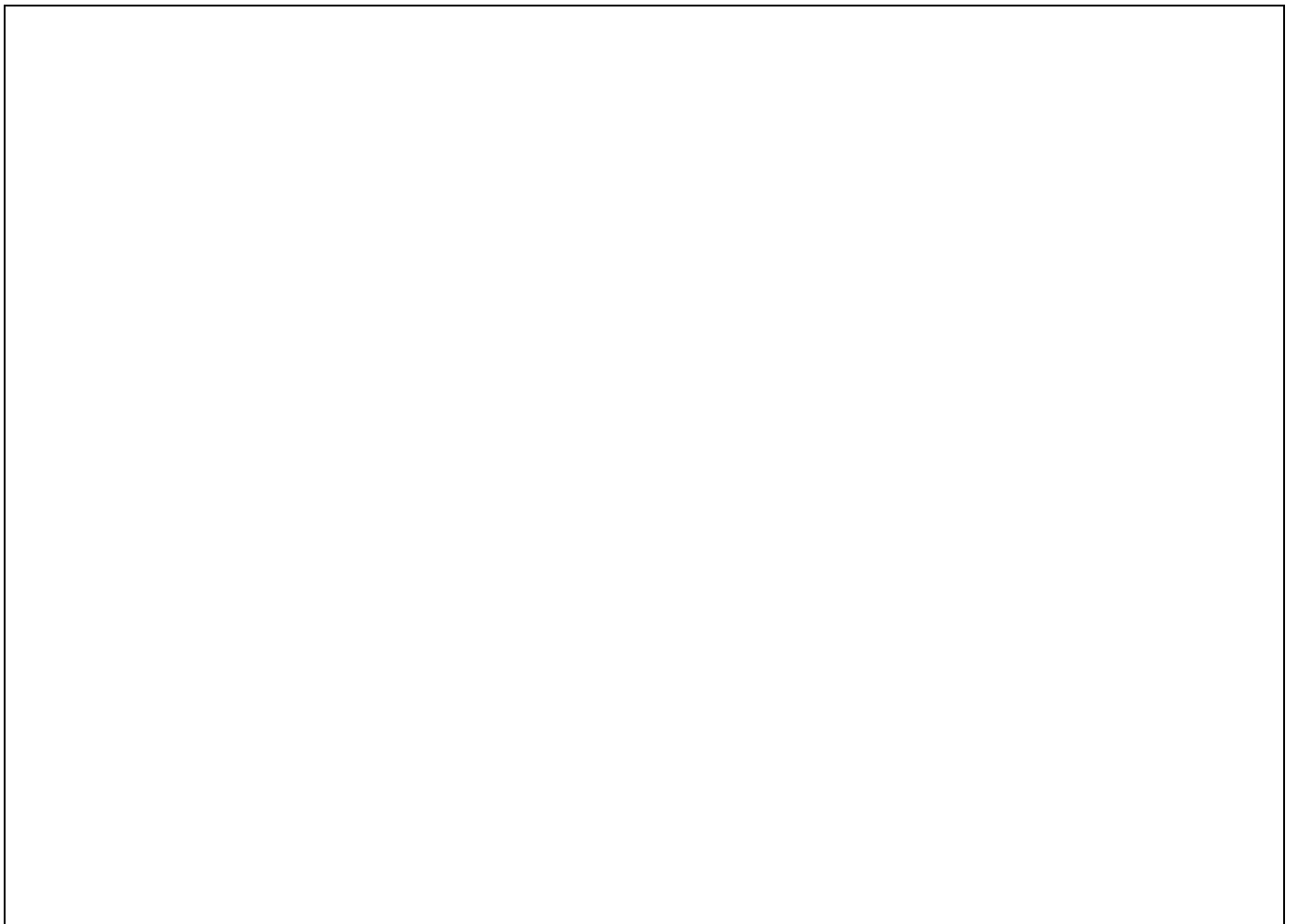
II. PRESENTATION DU PROJET

II. 1. DESCRIPTION DU PROJET


Description scientifique du projet (environ une page)



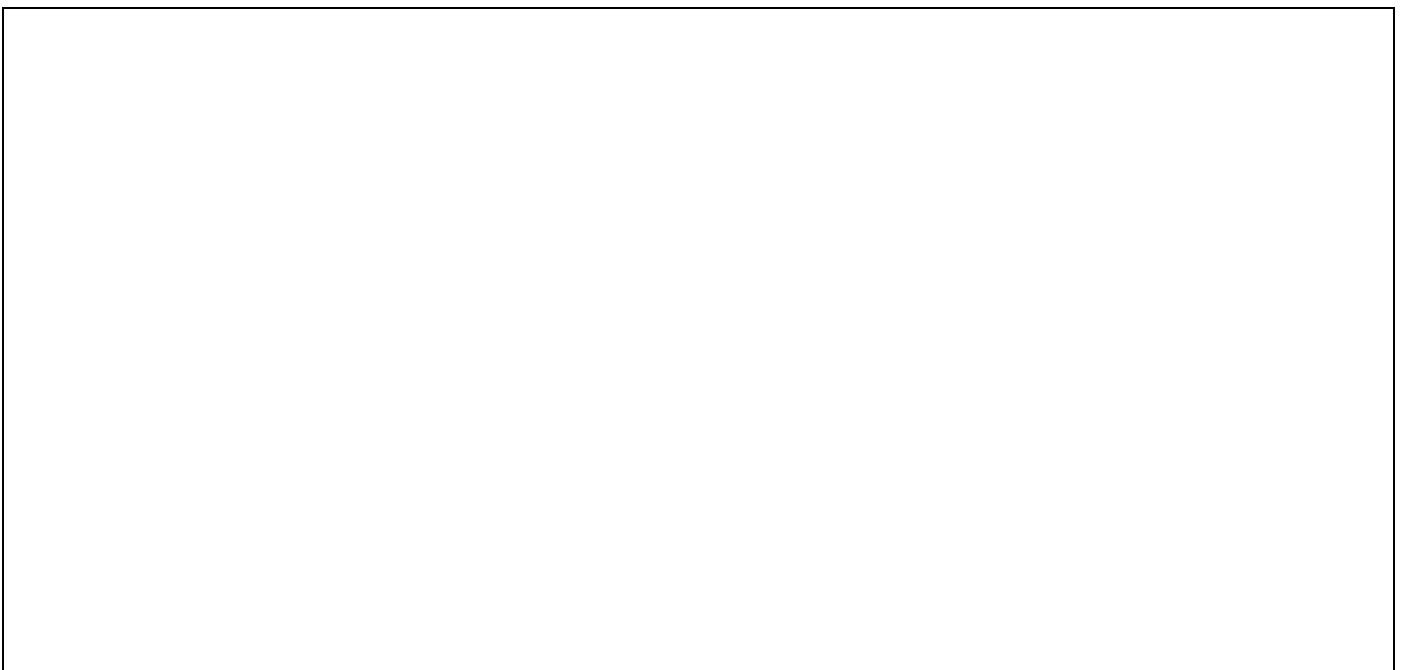
II. 2. OBJECTIFS DU PROJET



II. 3. METHODOLOGIE

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the user to write the methodology section of the document.

II.4. PLAN DE TRAVAIL ET CALENDRIER D'EXECUTION

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the user to write the work plan and execution calendar section of the document.

Le tableau ci-dessous indique les tâches et activités spécifiques de chaque laboratoire participant à la réalisation du projet

Laboratoire participant	Tâches et activités à réaliser par le laboratoire
Laboratoire 1	
Laboratoire 2	
....	

III. PARTENARIAT(S)

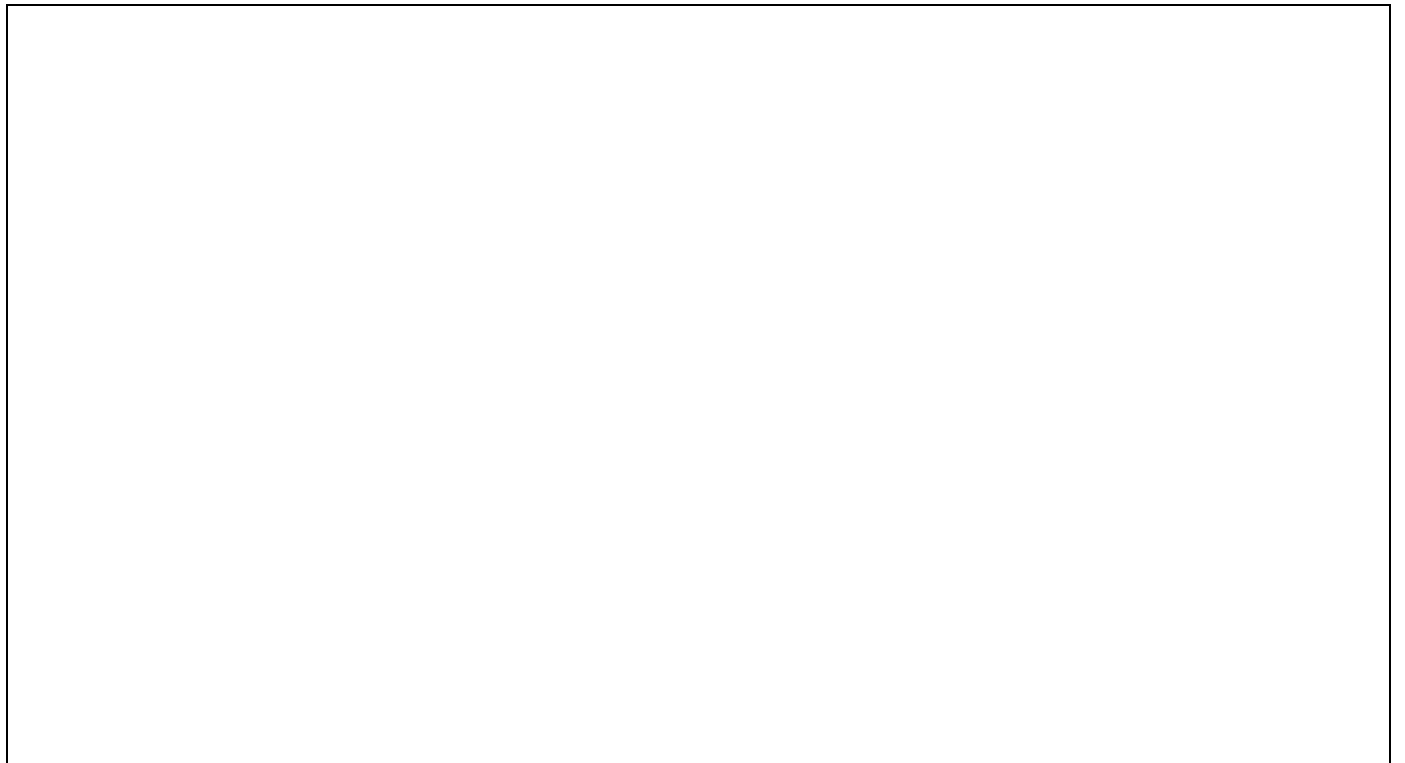
--

IV. IMPACT ET RETOMBÉES DU PROJET

IV.1. IMPACTS ET RETOMBÉES SCIENTIFIQUES DU PROJET



IV.2. IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES (Contexte et valorisation)



IV.3. RESULTATS ATTENDUS A L'ISSUE DU PROJET / LIVRABLES
(Publications scientifiques, communications, ouvrages, brevets, etc.) :

V. AUTRES RESSOURCES BUDGETAIRES DU PROJET

V.1. MOYENS BUDGETAIRES DEJA DISPONIBLES POUR LA REALISATION DU PROJET

V.2. MOYENS A MOBILISER POUR LE PROJET AUPRES D'AUTRES PARTENAIRES
(co-financements, nationaux publics et privés, internationaux)

VI. PIÈCES À FOURNIR

En plus du présent formulaire dûment rempli et de tout document jugé utile pour l'évaluation comme signalé ci-dessus, le dossier de demande de financement doit comprendre également :

- CV des membres appartenant aux structures de recherche impliquées dans la réalisation du projet
- **Descriptif détaillé des demandes de mission, invitations et bourses selon le modèle ci-après : Indispensable**
- Copie de la convention de cotutelle établie entre les deux universités partenaires (à défaut, engagement de la partie française dans la future cotutelle)

Moyens de la Coopération Maroco-Française (coûts partagés selon l'accord de 2003)	Nombre	Nom et fonction de la personne	Objectifs et dates du séjour	Plan de travail
Missions				
Invitations <i>(maximum 5 jours de perdiems)</i>				
Bourse de stage <i>(minimum 3 mois)</i>				

VII. VALIDATION DU PROJET

Signatures du Président de l'Université, du Chef d'établissement, du Directeur du centre d'études doctorales, du Co-Responsable du projet et du doctorant	
Le Président	Le Chef d'établissement
Le Directeur du centre d'études doctorales	Le Co-Responsable du projet (co-encadrant de la thèse)
	Le doctorant

Fait à le